

Résultats du sondage auprès des membres 2022

1770+ MEMBRES

L'IPIIC a atteint un taux de satisfaction de 83 % !

3 principales raisons pour lesquelles les membres adhèrent à l'IPIIC :

1
Demeurer au courant des dernières actualités

2
Soutenir la profession

3
Avoir accès aux activités de formation professionnelle

100 % des répondants sont satisfaits de nos communications avec les membres

57 % des membres de l'IPIIC font partie de l'Institut depuis plus de 10 ans

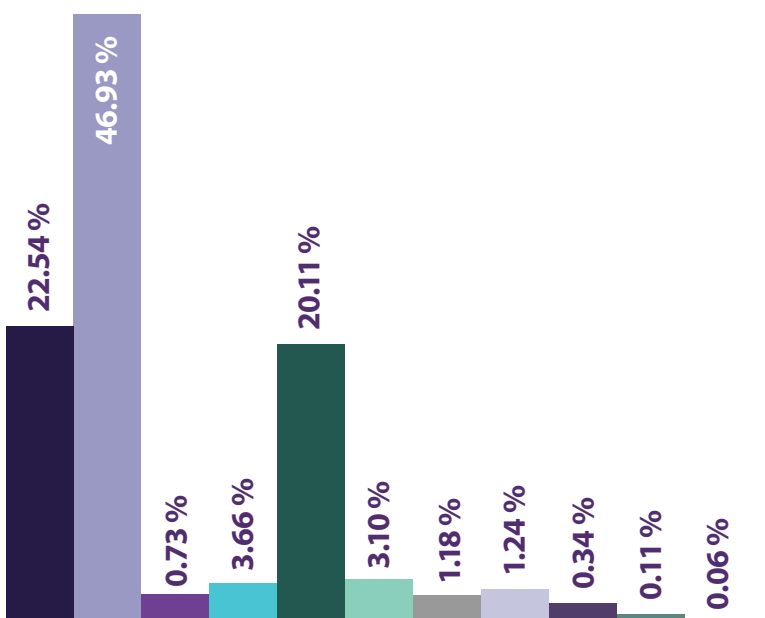
96 % des répondants ont assisté aux webinaires de l'IPIIC

RÉPONDANTS AU SONDRAGE : RÉPARTITION PAR PROFESSION

Avocat(e) 54 %
Agent(e) de marques de commerce 45 %
Agent(e) de brevets 43 %
Associés en rôle interne 13 %
Agent(e) de marques de commerce stagiaire 7 %
Gestionnaires agréés 6 %
Agent(e) de brevets stagiaire 5 %
Parajuriste ou commis 5 %
Autre 3 %

MEMBRES DE L'IPIIC PAR CATÉGORIE D'ADHÉSION :

- Affiliés ● Associés ● Professeurs ● Étudiants ● Fellows
- Gestionnaires agréés ● Associés en rôle interne ● Émérités
- Membres avec distinction ● Membres honoraires ● À vie



Les répondants se sont portés bénévoles en tant que :

membre ou président(e) d'un comité

59 %

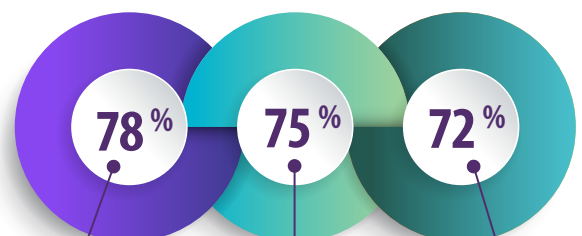
membre du Conseil

11 %

conférencier(ière), formateur(trice), animateur(trice)

36 %

LES RÉPONDANTS SONT LES PLUS SATISFAITS DES INITIATIVES SUIVANTES :



Mémoires soumis au gouvernement

Clarifier les modifications aux lois sur les brevets et les marques de commerce concernant le privilège des communications entre agent et client.

Rencontres entre l'IPIIC, le gouvernement, députés et sénateurs